



كلية الآداب والعلوم الإنسانية
FACULTÉ DES LETTRES ET DES SCIENCES HUMAINES



المعهد الملكي للثقافة الأمازيغية
INSTITUT ROYAL DE LA CULTURE AMAZIGHE

Colloque international

La traduction à l'heure de l'officialisation de la langue amazighe : Faits et études

30-31 octobre 2019

Faculté des Lettres et des Sciences Humaines d'Agadir, Université Ibn Zohr

Argumentaire

Le paysage linguistique marocain se caractérise par l'usage diversifié de plusieurs langues : l'arabe, l'arabe marocain, l'amazighe, le français, l'espagnol et l'anglais. Cet usage s'effectue selon une hiérarchisation du marché linguistique dictée par des facteurs d'ordre historique, idéologique, sociopolitique et socio-économique.

Toutes les constitutions marocaines précédentes ont stipulé l'officialisation d'une seule langue de l'Etat. Toutefois, la constitution de 2011 constitue une avancée considérable dans la gestion de la pluralité linguistique et culturelle du Maroc avec la reconnaissance des différentes composantes de son identité nationale et de son héritage linguistique et culturel bâti sur des affluents divers : amazighe, arabe, saharien, africain et andalous. Lesquels affluents ont contribué, en toute ouverture et interaction avec d'autres cultures et civilisations, à forger notre identité nationale et l'enrichir à travers la reconsidération de ses symboles linguistiques, culturels et civilisationnels.

Dans le sens inverse de la reconnaissance officielle de la place de l'amazighe dans le paysage langagier marocain, l'UNESCO a dernièrement tiré la sonnette d'alarme quant au danger de disparition qui guette la langue amazighe, surtout après la disparition effective de deux branches linguistiques amazighes, à savoir le dialecte amazighe hébraïque de Ouarzazate, Boumalen Dades, Imini et Tinghir et l'amazighe des Ayt Rouadi dans la région de Tadla-Azilal. Toutefois, la reconsidération de la politique linguistique au Maroc contribuera sans doute à la préservation de ce patrimoine linguistique menacé de disparition, et la traduction occupera à coup sûr une place privilégiée dans cette politique.

Au-delà de son rôle dans le dialogue des langues et des cultures, et la communication entre les différentes communautés qui coexistent dans l'espace géolinguistique marocain, la traduction jouera aussi un rôle capital dans la sauvegarde de la langue amazighe qui résiste à la menace de disparition. De surcroît, la traduction aura une fonction primordiale dans la consolidation de l'identité marocaine en favorisant l'échange entre les différentes composantes de la culture nationale et les cultures étrangères.

D'un autre côté, le développement rapide que connaît le domaine de l'information et de la communication et les exigences de la mondialisation nous imposent, plus que jamais, la revitalisation de nos langues officielles et le renforcement de nos spécificités culturelles.

Ce colloque international s'inscrit dans le cadre de la redynamisation des efforts déployés dans le domaine de la traduction vers l'amazighe, tant au niveau théorique que pratique, et de la réflexion menée sur les moyens d'organisation et de coordination de ces efforts, selon une stratégie qui prendrait en compte les exigences de la nouvelle constitution marocaine et les teneurs des lois organiques spécifiques à la langue amazighe, et qui accorderait à la traduction une place de premier plan dans des domaines importants tels l'enseignement, la législation et l'exercice parlementaire, l'information et la communication, la création artistique et culturelle, et dans les différents secteurs de la vie publique.

Axes du colloque :

1. Traduction et identité culturelle (traduire le culturel ; traduire l'identité de l'autre).
2. Traduction et politiques linguistiques.
3. Théories et pratiques traductologiques (cas des langues minorées).
4. Enseignement-apprentissage de la traduction à l'université et dans les écoles de traduction.
5. La traduction de l'amazighe à l'ère du numérique.
6. La traduction spécialisée (ou technique) vers l'amazighe (domaines scientifiques, techniques, littéraires, etc.).

Dates à retenir :

- Dernier délai pour l'envoi des résumés de communications : **31 mai 2019**
- Notifications d'acceptation : **28 juin 2019**
- Dernier délai pour la soumission des textes de communications : **30 septembre 2019**
- Tenue du Colloque : **30-31 octobre 2019**

Comité d'organisation :

1. Institut Royal de la Culture Amazighe (IRCAM, Rabat):

- Rachid LAABDELAOUI
- Salima EL KOULALI
- Mohamed LADIMAT

2. Faculté des Lettres et des Sciences Humaines d'Agadir (Université Ibn Zohr):

- Abdelâali TALMENSSOUR
- Ayad ALAHYANE
- Lhassane ANDAM

Courriel : Colloquetraductionircamflsh19@gmail.com